

Conditions Générales de Vente – Stages de Natation bassin mobile de Penvénan

Lannion Natation

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les modalités d'inscription, de paiement et de participation aux stages de natation organisés par le club de Lannion Natation.

Toute inscription à un stage implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

2. Organisation des stages

Le Club de Lannion Natation propose des stages de natation destinés aux licenciés ou non licenciés, selon les modalités précisées lors de l'inscription (lieu, dates, niveau, encadrement, etc.).

Les informations relatives à chaque stage (contenu, durée, tarif, conditions particulières) sont communiquées sur le site internet ou les supports d'inscription du club.

3. Modalités d'inscription

L'inscription à un stage est effective uniquement après :

- La complétion du formulaire d'inscription,
- La transmission des documents éventuellement demandés,
- Et le règlement intégral du stage.

Le club de Lannion Natation se réserve le droit de refuser une inscription en cas de dossier incomplet ou si le nombre maximum de participants est atteint. Dans le cas où le nombre de participants serait atteint sur un créneau, un autre créneau sera proposé.

4. Tarifs et paiement

Les tarifs des stages sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Le paiement s'effectue selon les modalités précisées lors de l'inscription (CB, chèques vacances.).

L'inscription est considérée comme définitive après réception du paiement.

5. Conditions d'annulation et de remboursement

Annulation par le participant

Toute inscription à un stage est **ferme et définitive**.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou d'absence du participant, **quelle qu'en soit la raison**, sauf cas de force majeure tel que défini ci-dessous.

Cas de force majeure

Un remboursement pourra être envisagé uniquement dans les cas de force majeure empêchant la tenue du stage, notamment :

- Fermeture administrative du bassin ou de l'établissement sportif,
- Interdiction administrative liée à la sécurité ou à la santé publique,
- Événement extérieur rendant impossible l'organisation du stage.

Dans ces cas, le club pourra proposer :

- Soit le **report du stage**,
- Soit le **remboursement total ou partiel** des sommes versées.

Annulation par l'organisateur

Le club de Lannion Natation se réserve le droit d'annuler un stage en cas :

- D'indisponibilité des installations sportives,
- Ou pour toute raison de sécurité.

Dans ce cas, les sommes versées seront **intégralement remboursées** ou un **report sera proposé**.

6. Responsabilités

Les participants doivent se conformer aux règles de sécurité et au règlement intérieur des installations sportives utilisées.

Le club ne pourra être tenue responsable en cas :

- De perte ou de vol d'effets personnels,
- De non-respect des consignes de sécurité par le participant.

7. Assurances

Le club de Lannion Natation est assuré pour les activités qu'elle organise.

Il appartient aux participants de vérifier qu'ils disposent d'une assurance responsabilité civile couvrant leur participation aux activités sportives.

8. Données personnelles

Les informations collectées lors de l'inscription sont nécessaires à l'organisation du stage.

Elles sont traitées conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles et ne sont utilisées que dans le cadre des activités du club.

Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

9. Droit à l'image

Dans le cadre des stages, des photos ou vidéos peuvent être réalisées à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, supports institutionnels).

Sauf opposition écrite du participant ou de son représentant légal, ces images pourront être utilisées par le club de Lannion Natation.

10. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront saisis.